

ENSEMBLE



Le Journal de la Commune



LE NÉCESSAIRE SURSAUT

JUIN 2024

Les élections européennes sont passées. On connaît les résultats... Le Président de la République a décidé de dissoudre l'assemblée nationale. Une période particulière s'ouvre donc. Qu'en penser maintenant ?

J'appelle d'abord à un **sursaut citoyen** pour aller voter les 30 juin et 7 juillet prochain. Ne laissez pas votre voix être ainsi annulée par votre absence de mobilisation citoyenne pour ces élections législatives.

J'appelle ensuite à un **sursaut politique** au sens noble du terme. Nous avons une Histoire avec un grand H qui a pour référence Jaurès, Mendès France, Badinter, Chirac et plein d'autres qui ont su nous rappeler que l'extrême droite est dangereuse pour notre démocratie et pour la paix dans notre pays.

Les idées de l'extrême droite créent, on le sait aujourd'hui, la discorde et le conflit. Leurs propositions économiques et sociales, **souvent non abouties**, nous feraient faire un pas en arrière dommageable au bon fonctionnement de notre société. **J'en ai la conviction.**

Ayons le courage de dire non à ce recul qui semble se programmer dans nos communes et notre pays.

Je peux comprendre le désarroi de certains mais ne peux accepter la fuite en avant vers cet inconnu dangereux pour notre démocratie.

Ayons le courage de dire que leurs propositions sur la sécurité, l'école, le fonctionnement de nos institutions sont extrêmes et **non adaptés** à notre souhait du « vivre ensemble » quels que soient nos origines, notre pays de naissance, notre couleur de peau.

Ayons le courage de choisir une autre voie plus sereine où les compromis et les consensus sont possibles, où la **droite sociale** et la **gauche non radicale** ont toute leur place.

Ne laissez pas les partis d'extrême droite vous entourlouper et vous tromper.

Le **sursaut citoyen** les **30 juin et 7 juillet** est nécessaire si nous ne voulons pas voir notre pays s'engager sur des voies périlleuses pour notre avenir commun.

Nous sommes peut-être à un tournant de notre histoire.

Ayons le courage d'en prendre conscience.

Habib FENNI, maire de Cressensac-Sarrazac

ELECTIONS LEGISLATIVES

Dimanche 30 JUIN 2024

Dimanche 7 JUILLET 2024

Une soirée CINEMA
LE GRAND BAIN
Jeudi 11 juillet - 21h30



Année : 2018

Nationalité film : Française

Interprete(s) : Benoit POELVOORDE, Guillaume CANET, Jean-Hughes AN-GLADE, Leila BEKHTI, Philippe KATERINE, Virginie EfIRA

Bertrand, la quarantaine, dépressif, retrouve un sens à sa vie en rejoignant une équipe de natation synchronisée masculine. Pour chacun des membres, les entraînements sont une soupape et un refuge. Ensemble ils se sentent plus forts, et ils vont se lancer dans un pari fou: participer au Championnat du monde de natation synchronisée masculine. Alors oui, c'est une idée à la con, mais elle les fera renouer avec l'envie de vivre.

Mairie

20 rue de la Mairie
46600 Cressensac-Sarrazac
05 65 37 70 10

Comité de rédaction

Habib FENNI
Marc ROSSBURGER
Franck ROCHE

N° ISSN : 489320 / 2729-1871

Elections Européennes : Les résultats de notre commune.

À l'occasion des européennes, la liste La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen présentée par Jordan Bardella (RN) était majoritaire à Cressensac-Sarrazac, en réunissant 32,49% des votants. Grâce à 20,71% des suffrages, la liste Réveiller l'Europe dirigée par Raphaël Glucksmann (Place Publique) est arrivée à la deuxième position. En réunissant 15,32% des voix, la liste Besoin d'Europe dirigée par Valérie Hayer (LREM) a terminé à la troisième position. La quatrième position est revenue à la liste Alliance rurale représentée par Jean Lassalle, qui a obtenu l'approbation de 5,89% des voix. Grâce à 5,39% des votants, la liste La Droite pour faire entendre la voix de la France en Europe représentée par François-Xavier Bellamy (LR) a terminé à la cinquième position.

À la suite de celles-ci se trouvent les listes La France insoumise - Union Populaire de Manon Aubry (LFI, 4,21%), Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel de Léon Deffontaines (PCF, 4,21%), Europe Écologie de Marie Toussaint (EELV, 4,04%), La France fière, menée par Marion Maréchal et soutenue par Éric Zemmour de Marion Maréchal (Reconquête!, 2,69%) et Parti animaliste - Les Animaux comptent, votre voix aussi de Hélène Thouy (1,18%).

Enfin, les listes restantes ont reçu chacune moins de 1% des suffrages.

À l'issue des élections européennes, le taux de participation s'établit à **61,42%**.

On relève 0,97% de votes blancs et 2,6% de votes nuls chez les votants de Cressensac-Sarrazac

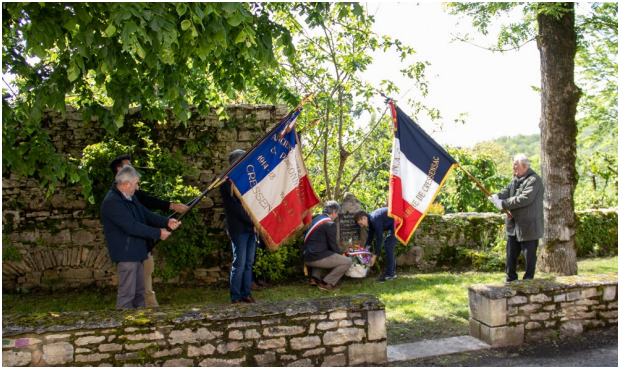
RESULTATS Définitifs Européennes 2024	En %	Nbre de Voix
Jordan BARDELLA	32,49 %	193
Liste du Rassemblement National - La FRANCE REVIENT		
Raphaël GLUCKSMANN	20,71 %	123
Liste d'union à gauche - REVEIL EUR		
Valérie HAYER	15,32 %	91
Liste Ensemble - BESOIN D'EUROPE		
Jean LASSALLE	5,89 %	35
Liste divers droite - AR		
François-Xavier BELLAMY	5,39 %	32
Liste des Républicains - LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE		
Manon AUBRY	4,21 %	25
Liste de La France insoumise - LFI - UP		
Léon DEFFONTAINES	4,21 %	25
Liste du Parti communiste français - GAUCHE UNIE		
Marie TOUSSAINT	4,04 %	24
Liste Les Ecologistes - EUROPE ÉCOLOGIE		
Marion MARÉCHAL	2,69 %	16
Liste Reconquête ! - LA FRANCE FIERE		
Hélène THOUY	1,18 %	7
Liste Divers - PARTI ANIMALISTE		
François ASSELINEAU	0,84 %	5
Liste Divers - LISTE ASSELINEAU-FREXIT		
Guillaume LACROIX	0,67 %	4
Liste divers gauche - EUROPE TERRITOIRES ÉCOLOGIE		
Jean Marc GOVERNATORI	0,67 %	4
Liste écologiste - EAC		
Yann WEHLING	0,51 %	3
Liste écologiste - ECOLOGIE POSITIVE		
Nathalie ARTHAUD	0,51 %	3
Liste d'extrême-gauche - LUTTE OUVRIERE		
Selma LABIB	0,34 %	2
Liste d'extrême-gauche - URGENCE REVOLUTION !		
Florian PHILIPPOT	0,34 %	2
Liste d'extrême droite - L'EUROPE CA SUFFIT !		
Sources : Ministère de l'Intérieur		594

Commémoration du 19 mars 1962



Le 19 mars 2024, le dépôt de gerbes a eu lieu aux deux monuments aux morts ayant la plaque marquant la fin de la guerre d'Algérie et les accords d'Évian du 19 mars 1962.

Commémoration du 8 mai 1945



Plus de 30 habitants de notre commune ont assisté aux commémorations du 8 mai 1945. Sur les 4 lieux de mémoire, un dépôt de gerbe et les interventions de Mr Fenni et Mr Roche ont ponctué ces cérémonies. La lecture du message du gouvernement et de la lettre du Général de Lattre de Tassigny ont permis de mesurer l'importance de ces moments de notre histoire nationale.

Un grand merci à tous les habitants qui ont pu se libérer et être présents pour ce moment de mémoire et de partage.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Dans sa séance du 8 février 2024, le conseil municipal a **approuvé à l'unanimité** les comptes administratifs 2023. Rappelons qu'ils permettent de faire le point sur l'état des dépenses et des recettes de l'année écoulée et de faire apparaître l'état de santé financière de la commune tout en tenant compte des restes à réaliser.

En 2023, les comptes administratifs ont dégagé 291 562.68 euros **d'excédents**.
273 270.46 euros sont affectés au compte 1068 pour les recettes d'investissement
18 292.22 euros sont affectés au compte 002 pour les dépenses de fonctionnement

Pour 2024, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de ne pas augmenter les impôts communaux. **Les taux seront donc les mêmes qu'en 2022 et 2023** soit :

TFPB : 40.44 % (foncier bâti)

TFPNB : 137.84 % (foncier non bâti)

Ceci étant, les bases d'imposition décidées par le gouvernement ont augmenté de 3.9%.

Ils avaient augmentés de 7% en 2022.

BUDGET PREVISIONNEL 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	7050
Produits des services, du domaine et ventes...	106 146
Impôts et taxes	571 577
Dotations et participations	306 395
Autres produits de gestion courante	63 625
Produits exceptionnels et financiers	1 450
Opérations d'ordre entre sections	19 883.97
Résultat reporté 002	18 292.22
TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT	1 094 419.19

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	290 635
Charges de personnel et frais assimilés	447 300
Autres charges de gestion courante	152 123.48
Charges financières	27 881.35
Opérations d'ordres entre sections	12 026.25
Virement à la section Investissement	164 453.11
TOTAL DES DEPENSES de FONCTIONNEMENT	1 094 419.19

Dépenses Investissement

Dépenses d'équipement	827 514.21
Emprunts	118 315.05
Pour compte de tiers (La Vergondie)	87 233.45
Reste à Réaliser	1 184 361.20
Opérations d'ordre	19 883.97
Participation et créances rattachées	
TOTAL des DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 237 307.88

Recettes Investissement

Recettes d'investissement	503 443.05
Emprunts	0
Recettes financières	559 061.28
Virement de la section de fonctionnement	164 453.11
Recettes d'ordre	12 026.25
Pour compte de tiers (La Vergondie)	87 233.45
Reste à Réaliser	739 280.80
Solde d'exécution reporté	171 809.94
Total des recettes d'investissement	2 237 307.88

IMPOTS LOCAUX 2024

Les taux communaux resteront ceux de 2022 et 2023 mais attention, vos impôts Taxe Foncière sur le Bati (TFB) et Taxe Foncière sur le non Bati (TFNB) augmenteront quand même. Pourquoi ?

Tous les ans les bases de calculs de ces impôts augmentent de 1 ou 2% mais pour cette année 2024 avec l'inflation, ces bases de calculs ont augmenté de **3.9%**. Elles avaient augmentés de 7,1% en 2023. Cette décision du gouvernement explique qu'une TFB égale à 500 euros en 2023 sera de 519.50 euros en 2024 et ce sans compter les possibles augmentations décidées par Cauvaldor pour l'intercommunalité, les ordures ménagères ou le GEMAPI.

Pour notre commune, l'augmentation des bases apportera une recette supplémentaire prévisionnelle de l'ordre de 18 290 euros soit en moyenne 14 euros par habitants. Cela permettra de couvrir les augmentations importantes du prix de l'électricité, impôts fonciers des bâtiments communaux etc....

Les Investissements communaux en 2024

	OPERATIONS INVESTISSEMENT	Reste à Réaliser de 2023	Propositions nouvelles
101	Eglise Sarrazac - Fronton	30 437,74 €	
140	Notre dame des neiges - Eclairage	7 410,00 €	
145	Cœur de village Sarrazac	258 075,76 €	
150	Ecole Hôpital Saint Jean	254 903,93 €	
151	Rénovation école Sarrazac		5 000,00 €
221	Epicerie Communale		50 000 €
300	Ecole Thomas Pesquet	431 577,97	
301	Sécurisation Abord Ecole T.Pesquet		50 640 €
302	Chemin Blancs	8 604 €	15 000 €
305	Matériels techniques		2 000 €
306	Bâtiments communaux		10 000 €
307	Médiathèque (Pompe à Chaleur)		14 329,93 €
308	Accueil de Loisirs - Ecole Cressensac		453 190,80 €
309	Signalisation Routière		5 650 €
310	Aménagement Cressensac		200 000 €
312	Aménagement électrique extérieur		8 000 €
320	Acquisition Foncière Ecole	138 624,65 €	
330	secrétariat		1 000 €
331	Bâtiments Locatifs		2000 €
333	Extension Réseaux		8 724 €
334	Adressage		1979,48
	TOTAUX	1 129 634,65 €	827 514,21 €

LES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

Amicale Bouliste Cressensac	850
Amicale sapeurs Pompiers martel	100
Amicale sapeurs Pompiers 4 routes du Lot	100
Association des bassins des école du Lot :	200
Association Services Soins Infirmiers :	150
Gymnastique Volontaire	700
Club Rencontre et Loisirs	700
Association des Parents d'élèves	400
Collège des 7 Tours - Aide Voyage scolaire	500
Association communale de chasse la Diane de Sarrazac	600
Association de chasse les Garennes	120
Association Val Roc Football	300
Entente de football Cazillac-Sarrazac	300
Sentiers et patrimoine de Cressensac	600
Artisans et Commerçants indépendants de Cressensac	1 365
Association Vivre à la maison de retraite	100
Association Insertion Entraide	200
Secours populaire	100
FNACA Martel	200
Association des Fours et Moulins	200
Association Tennis de table Cressensac	250
Association de Chasse de Cresensac	500
Comité des fêtes de Cressensac	300

Association Multirencontres du Rionet

Pour la 5ème année consécutive, la commune de Cressensac-Sarrazac a signé une **convention d'objectifs et de moyens** avec l'Association multirencontres du Rionet afin de faire réaliser et rémunérer par l'association des activités en lien direct avec les écoles, l'accueil de loisirs et le centre social et culturel.

Pour la cantine et la garderie scolaire : 7 animateurs interviennent chaque jour dans l'heure de midi et après l'école. Cela représente presque 1.5 emploi temps plein d'agent soit un coût annuel de 43 517 euros

Pour l'accueil de loisirs : Participation à hauteur de 18,50 euros par habitants soit 21 367 euros

Pour le centre social et culturel : participation à hauteur de 1891 euros.

Au total, la commune accompagne et finance ce activités pour un montant de : **66 773 euros par an.**

A noter que si la commune devait recruter elle-même les 7 salariés nécessaires au bon fonctionnement de la cantine et de la garderie, et au-delà des difficultés de recrutement et de gestion des emplois, cela coûterait beaucoup plus à la collectivité que ces 43 517 euros. Probablement environ 65 000 euros.

L'association nous fait donc faire des économies importantes avec un service pour les écoles et l'accueil de loisirs que nous ne serions pas en mesure de réaliser.

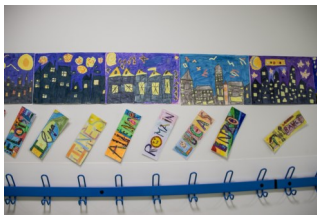
Cette convention d'objectifs et de moyens a été votée à **l'unanimité** des membres du conseil municipal le 27 mars 2024.

Inauguration de l'école Thomas PESQUET

Mieux qu'un long article, quelques moments de cette inauguration de l'école qui a eu lieu le Samedi 27 avril 2024.

Coupe du ruban et présentation du nom de l'école.

Les élèves au cœur de toutes nos pensées pour leur offrir un lieu d'éducation adapté à notre temps.



Les félicitations de notre Préfète pour ce beau bâtiment à énergie positive et pour cette appellation porteuse d'avenir.



Un grand merci à Geneviève LASFARGUES, Raphaël DAUBET, Mme la Préfète, Christophe PROENÇA, Serge RIGAL, Jean marc VAYSOUZE, Valérie MEVOLLON, Jean Christophe CID, Mme la sous-Préfète de Figeac, et Mr PAILLON pour leur présence et interventions.

Et bien sûr à nos enseignantes pour la prestation des élèves qui a été très appréciée.



Bravo à l'ensemble de nos agents communaux qui ont préparé et participé à cette inauguration.

Photos : Claude LAUBIN

Programme Travaux Eau Potable 2024 - 2028

Le maire a présenté lors du dernier conseil municipal le programme de travaux afin de poursuivre la bonne tenue de nos installations d'eau Potable sur la commune. Pour que cette bonne tenue soit pérenne, le maire a proposé un programme de travaux sur 5 ans. Ainsi, entre 2024 et 2028, la commune dès 2024 et à partir de 2026 dans le cadre du regroupement avec le SMECMVD, s'engage à réaliser des travaux permettant à notre réseau de conserver son efficacité.

Aujourd'hui, notre réseau d'eau potable est considéré comme l'un des meilleurs du territoire avec un rendement du réseau de 74%, ce qui est considéré comme assez performant, surtout comparé à d'autres collectivités de notre territoire, qui n'ont pas eu la chance d'avoir un syndicat de l'eau comme le notre. Des efforts sont encore à réaliser pour attendre, à terme les 80%. Objectif que nous nous sommes fixés.

Nous avons 83.44 kilomètres de canalisation et il nous faut surveiller, contrôler et améliorer ce linéaire pour garder et améliorer notre rendement. Ce programme de travaux est donc indispensable car la ressource en eau est irremplaçable et à protéger le plus possible.

Dès cette année, les travaux suivants seront engagés :

- Déplacement de Conduite en privé lotissement Champ de Latour	14 000 €
- Renouvellement de conduite Antenne de Praballen-Cartassac	23 000 €
- Renouvellement de conduite La Gacherie Briat	95 000 €
Pose de 1 compteur de sectorisation supplémentaire :	
- Compteur de secto 1 : vers Neyragues et la Belonie	6 800 €
Pose de vannes supplémentaires sur le réseau :	
Vanne 1 : sur antenne entre Oriac et Encorlac	700 €
Vanne 2 : La gacherie	1 100 €
Vanne 3 : Muzat	1 100 €
Vanne 4 : sur refoulement sous RE	700 €

Le montant prévisionnel total des travaux pour 2024 est de 142 400 euros HT.

Pour les années qui suivent, le programme prévoit des renouvellement de réseau, des changements de vannes, des déplacements de conduites, des renouvellement de conduite en fonte). L'ensemble de ces travaux nous rapprochera des 80% de rendement. Un enjeu crucial pour l'avenir de l'eau potable sur notre commune.

Notre budget eau potable est bien-sûr en capacité de financer ces travaux.

INCIVILITES : Encore et Toujours...

Nous vivons dans un petit village rural avec bonheur. Les relations entre les habitants sont en grande majorité cordiales et respectueuses. Certains aident leur voisin, d'autres les accompagnent pour un rendez-vous chez le médecin, pour faire quelques courses.

Et pourtant malgré cette ambiance somme toute agréable, il y en a quelques uns qui montrent des signes manifestes d'incivilités et qui ne respectent pas grand-chose. Dépôt de poubelles aux mauvais endroits, aucun respect pour les poubelles recyclables et non recyclables, stationnement sur les trottoirs avec dégradation devant chez eux du trottoir avec des tâches d'huiles sur le sol...

Que faire malgré les demandes répétées de la collectivité et du maire personnellement ? Faire intervenir la gendarmerie lorsque les personnes sont identifiées ?

Une dernière fois, à bon(s) entendeur(s), respectez votre village, ses habitants et le travail réalisé pour rendre votre village accueillant.

Information SPANC

De compétence communautaire, le SPANC (Service public d'Assainissement Non Collectif), a pour mission, entre autres, la vérification périodique du bon fonctionnement et de l'entretien des installations d'assainissement non collectif (de type « fosse septique »), conformément à la réglementation en vigueur.

Une description plus complète de cet organisme vous est présentée ci-dessous.

La réglementation impose à chaque habitation non raccordable au tout à l'égout d'être équipée d'un assainissement autonome. Les Services Public d'Assainissement Non Collectif ont été créés au début des années 2000 sur le département du Lot pour contrôler et surveiller le bon fonctionnement de ces installations (neuves ou existantes) afin de limiter les risques sanitaires et environnementaux.

Sur notre commune, cette compétence a été déléguée à la Communauté de Communes Cauvaldor.

Le SPANC de Cauvaldor a pour mission la réalisation de 4 types de visites :

- Les visites régulières de vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des installations d'assainissement non collectif existantes, qui ont lieu tous les 8 ans. Cette visite est obligatoire et elle est déclenchée automatiquement par le SPANC par un envoi d'une convocation au propriétaire de la maison (redevance 95€/visite) ;

- Les visites ponctuelles effectuées sur demande de l'utilisateur lors d'un permis de construire ou d'une vente par exemple (150€/visite) :

- o La vérification de la conception des assainissements neufs ou réhabilités
- o La vérification de la bonne réalisation des travaux
- o Les diagnostics réalisés dans le cadre des ventes immobilières

Pour la commune de Cressensac-Sarrazac le technicien chargé de ces visites est M Thierry VINAU. Il est joignable directement au 07 70 27 01 64 ou par courriel t.vinau@cauvaldor.fr

Les informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de Cauvaldor : formulaires, fiches techniques, règlement du service... Ces documents sont aussi disponibles en Mairie.

Les visites de vérification de bon fonctionnement possèdent un caractère obligatoire et doivent être réalisées en la présence du propriétaire (ou de son représentant) même si l'installation a déjà fait l'objet d'un contrôle dans le passé. Ce type de contrôle doit être effectué tous les huit ans.

Le territoire de l'ancienne communauté de communes de Martel entre dans le champ de ce contrôle, le dernier ayant eu lieu entre 2010 et 2011. Les visites, pour la période à venir, vont débiter vers le mois d'août 2024. Chacun sera averti par un avis de passage.

Nous espérons que vous réserverez le meilleur accueil à ce technicien.

Pollution à la Fontaine de Lababourie



Le samedi 27 avril, le maire a été informé par un habitant de Lababourie de la présence d'une nappe de fuel à la surface de la fontaine de Lababourie. Sitôt prévenu, Mr Dufaut du service GEMAPI de notre communauté de communes CAUVALDOR est intervenu pour constater les dégâts causés par une fuite de GNR de la ferme en amont de cette source.

Les agriculteurs ont fait l'objet d'un vol de GNR dans la cour de la ferme avec le robinets de la citerne resté ouvert. Plus de 2500 litres de fuel se sont ainsi échappés et ont pollué le sol. Le GNR a trouvé une faille et est ressorti à la source de la fontaine.

Prévenus très rapidement, pompiers et gendarmerie commencent à enquêter et prévenir de la pollution. Ils mandate une entreprise de pompage qui dès 13h ce samedi 27 avril pompe le GNR à la surface de la source et de la marre.

La commune, propriétaire de cette fontaine, a porté plainte contre X auprès des services de gen-

darmerie pour pollution de source.

La pollution est maitrisée mais c'est sans compter des fortes pluies qui ramènent d'une manière continue les restes de fuel présents dans la faille rocheuse.

Un système de pompage alimenté par un groupe électrogène est dans un premier temps mis en place avec l'intervention toutes les trois heures des agents communaux aidé la nuit par un agriculteur pour vider la source et vérifier le niveau de pollution de la marre.

Le 1er mai, nos trois adjoints techniques se sont relayés pour faire fonctionner cette pompe. Dès le 2 mai un nouveau système d'alimentation est mis en place avec un câble électrique de 200 mètres de long.

L'entreprise chargé du pompage est intervenu à plusieurs reprises pour éviter que la pollution de la source ne déborde dans le champ en contre bas et pollue à son tour le bassin versant du petit ruisseau le Rionet et l'Œil de la Doue.

L'office Français de la Biodiversité est intervenu très rapidement pour constater les dégât et conseiller sur les mesures à prendre rapidement.

Aujourd'hui, ce sont plus de 700 litres de fuel qui ont pu être récupérés par l'entreprise de pompage.

Ainsi, même si cette pollution est à ce jour maitrisée, un contrôle permanent est réalisé par nos agents communaux qui alertent dès que le niveau de fuel dans la sources nécessite un pompage.

Il faudra probablement plusieurs mois pour que notre source lavoir de Lababourie retrouve son état d'origine.



PLUI-H : Vers la fin d'un long processus d'élaboration

A l'aube de la finalisation de ce document d'urbanisme particulièrement important pour la vie des communes ayant intégré Cauvaldor en janvier 2015, il est utile de faire l'historique de ce travail collectif.

La première prescription d'élaboration du Plan Local Urbanisme intercommunal-Habitat (PLUi-H) date de décembre 2015. Plusieurs étapes et difficultés expliquent la durée d'élaboration d'un tel document. Outre la complexité de travailler à 77 communes, il convient de prendre en considération les différentes évolutions du cadre règlementaire :

- Plan Climat Air-Energie et Territoire issu de la loi de transition énergétique,
- le Zéro Artificialisation Nette consécutif à la loi Climat et résilience qui vise à réduire de moitié les zones urbanisables par rapport à la période 2011/2021.

Le travail d'accompagnement confié aux premiers différents bureaux d'étude s'est également avéré insatisfaisant.

En 2022 Cauvaldor a alors fait le choix de confier cette mission au cabinet CAIRN Territoires. Dès lors, une nouvelle méthode de travail a été adoptée. Ainsi, l'ensemble des documents constitutifs du PLUi-H ont été validés à l'unanimité lors du conseil communautaire du 22 avril dernier, puis adressés aux services de l'Etat en date du 24 avril.

Aujourd'hui, l'application du PLUi-H pour début 2025 semble réaliste même si pour cela, il reste des étapes importantes à savoir :

- Avis favorable de l'ensemble des conseils municipaux pour le 22 juillet 2024
- Finalisation de l'enquête publique pour fin septembre 2024
- Contrôle de légalité de l'Etat

Pour notre collectivité, voici le niveau d'information que l'on peut aujourd'hui vous communiquer.

Tout d'abord le pré-zonage des différentes zones est connu. Pour l'heure il constitue encore un document de travail jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. La constitution de la commune nouvelle Cressensac-Sarrazac classe notre collectivité « bourg de proximité ». Elle bénéficie ainsi pour l'ensemble des deux communes déléguées d'un quota « bonifié » de zone à urbaniser.

A cela s'ajoute le recensement de logements vacants, et les possibles changements de destination de bâtiments existants. A ce sujet, nous avons effectué un travail de recensement répondant à différents critères à savoir :

- Le bâtiment ne doit pas être enclavé,
- Être à moins de 100 m des réseaux (électricité et conduite principale du réseau d'eau),
- Avoir encore au moins 3 murs porteurs existants

Dans cette nouvelle procédure, le recensement au PLUi-H du bâtiment concerné sera nécessaire pour demander un changement de destination, mais ne sera pas accordé de fait. Une instruction de la demande au cas par cas sera nécessaire. Nous invitons chacun et chacune lors de l'ouverture de l'enquête publique de vérifier si un bâtiment a pu être oublié.

L'autre information à vous apporter concerne l'enquête publique à venir. Cauvaldor fort de 77 communes a décidé de mettre en place une procédure sectorisée. Ainsi, les permanences des commissaires enquêteurs seront bientôt planifiées, les lieux et horaires vous seront communiqués en temps et en heure.

Nouvelle association sur Cressensac



Femmes des Territoires

Mardi 23 Avril a eu lieu à la salle polyvalente de Cressensac l'inauguration de l'antenne Cressensac-Sarrazac de l'association Femmes des Territoires, une quarantaine de personnes s'y sont retrouvées dans une ambiance conviviale.

Nous avons eu le témoignage de M. FENNY Maire de la commune, Mme JAGET directrice de France Travail de Souillac, Mme MOUSSOURS animatrice économique de Cauvaldor expansion, Mme MOREAU coordinatrice bénévole de Limoges, Céline FLESCHE membre femmes des territoires et agricultrice de la commune et intervention du partenaire AXA représenté par la responsable secteur. Tous unis pour avancer ensemble.

A cette occasion Marine COSSOU coordinatrice nationale est venue nous présenter l'association : l'entraide entre femmes pour « entreprendre » au sens large. Un seul critère pour être adhérente : être une femme. L'association propose un réseau digital et de proximité, les femmes peuvent se rencontrer

et participer à des ateliers pour monter en compétences en digital et en présentiel. L'objectif 2030 de femmes des territoires : une antenne à moins de 30min de chaque femme. N'hésitez pas à visiter le site femmesdesterritoires.fr vous y trouverez le programme d'événements et vous pourrez vous y inscrire.

C'est avec fierté que l'association s'installe dans un village, elle sera animée par Ludivine COMPAIN qui aura en charge de programmer des rencontres ou/et ateliers physiques au minima 1 fois/mois, les thématiques seront choisies par les membres.

Seize femmes se sont rencontrées lors de notre rencontre du lundi 13 mai, nous avons pu échanger, partager nos expériences, recueillir les besoins des unes et des autres. Beaux moments et de belles rencontres autour d'un apéritif. « seule on est invisible, ensemble nous sommes invincibles ».

Association Parents d'Elèves

Le bilan pour cette année 2023-2024 est positif, nous avons fait de nombreuses activités (photo de classe, chocolats de Noël, marché de Noël, madeleines Bijou, ...). La fête du printemps qui a eu lieu le Mardi 7 Mai 2024, a eu un vif succès avec un joli spectacle des enfants préparé par les maîtresses, ensuite nous avons partagé les plats apportés par les parents et suivi d'un concert, c'était vraiment un moment convivial.

Pour clôturer l'année scolaire nous sommes entrain de préparer les deux dernières actions avec la tombola avec de nombreux lots à gagner qui seront remis lors de la kermesse qui aura lieu le Vendredi 28 Juin à partir de 17h30 à l'école.

Le Bureau de l'APE, remercie l'équipe pédagogique et les parents pour leurs participations aux actions organisées car grâce à l'argent récolté durant l'année scolaire, cela permet aux enfants de faire de nombreuses activités, et plus particulièrement cette année les classes de GS/CP et CE1/CE2 sont partis en voyage scolaire à l'anse du lac situé sur Le Lévezou dans l'Aveyron du mardi 21 au 24 mai 2024.

Le Bureau de l'APE

AMICALE BOULISTE CRESSENSAC.

La saison de pétanque se poursuit malgré des conditions climatiques défavorables.

Le concours officiel du 14 avril a connu un franc succès.

Les échéances à venir sont tout d'abord «Une Journée Filles ». Il s'agit d'un concours amical et caritatif au profit d'une association en rapport avec la défense de la condition féminine et de la famille.

Concours en quatre parties à la mêlée, ouvert à tous, licenciés ou non, mais uniquement des filles.

Tout au long de la journée, buvette, frites et grillades seront à disposition des visiteurs, tandis qu'un repas (sur réservation) sera proposé aux compétitrices.

Mesdames de Cressensac-Sarrazac et des alentours, l'ABC se fera un plaisir de vous faire découvrir notre passion.

Tout au long de l'été, l'ABC organise un concours de pétanque le Vendredi soir pour ses adhérents.

Les Cressensacois et les Sarrazacois sont les bienvenus pour y passer une soirée sportive et amicale.

Jet du but 21h00, engagement 2 €, buvette assurée.



Rencontre et Loisirs Cressensac

Nouveau bureau en date du 21 janvier 2024

Présidentes : Odette Tronche et Chantal Manthé

Secrétaires : Jean-Claude Fouquet et Martine Teyssandier

Trésorières : Yvonne Germain et Arlette Pélissier

Programme des activités du 2eme semestre 2024

Sortie d'une journée en septembre (date à préciser) à la découverte « d'Auvers à Salers dans un cadre magnifique et moyenâgeux o Le Loto du Club aura lieu à la salle polyvalente le dimanche 20 octobre

Le traditionnel repas de Noël se tiendra à la salle polyvalente le dimanche 15 décembre. Animation musicale Francis Devaux

A toutes ces manifestations venez nombreux, nous vous attendons pour partager un moment de détente, de convivialité, loin du souci de notre quotidien

Contact : Jean-Claude Fouquet, Secrétaire au 06 47 86 76 47

Nouvelle terrasse pour le restaurant l'Optimiste à Cressensac

Un an après de gros travaux de toiture et la mise en place d'une nouvelle décoration d'inspiration nordique, l'Optimiste poursuit son relooking : plusieurs semaines de travail acharné ont abouti à la création d'une terrasse à l'arrière du restaurant.

Accessible depuis la grande salle du restaurant, ce nouvel espace peut accueillir 20 convives : ils pourront profiter pendant leur repas d'une vue imprenable et bucolique sur la campagne environnante.

L'Optimiste donne aussi un nouvel élan à l'emploi local puisque ce sont deux nouveaux postes qui ont été créés : 1 apprenti en salle et 1 CDI à plein temps en cuisine.

Pour rappel, petits (espace bambins dédié)

et grands gourmets sont accueillis tous les midis du lundi au dimanche, ainsi que les vendredi et samedi soirs.

Réservation conseillée au 05 65 37 78 92 ou par mail optimiste46@gmail.com

L'optimiste fort de son succès, à ouvert un 2ème établissement nommé l'aromate à Souillac le 4 juin. Dans la continuité de son fil conducteur vous y trouverez un maximum de produits locaux et une cuisine faite maison, 5 emplois ont été créés pour l'occasion ! Ouverture du lundi au samedi les midis, ainsi que les mardi, mercredi, vendredi et samedi soirs.

Réservation conseillée au 05 65 32 59 98 ou par mail aromatesouillac@gmail.com



Projet à l'Épicerie Communale de l'Hôpital Saint Jean

Le 4 avril 2024, près de 50 habitants de notre commune sont venus se renseigner et donner leur avis sur le projet de rénovation de l'épicerie communale de L'Hôpital Saint Jean. Ouverte il y a maintenant 10 ans, on sent un petit essoufflement dans son activité. Le souhait de redonner, en parallèle aussi, un nouveau souffle à notre Agence Postale Communale, nous a amené à imaginer un rapprochement de ces deux entités dans les mêmes locaux. A la clef, un agrandissement pour créer un espace de convivialité pour prendre le café ou organiser des moments de rencontres.

Le projet est lancé et déjà validé par le conseil municipal et pourrait avec l'aide financière de la Poste et de l'Etat (Dispositif Aide au Commerce Rural) être mené avant la fin de l'année 2024.

Une prochaine rencontre avec les agents communaux concernés permettra de définir la nouvelle organisation horaire de cette nouvelle épicerie - agence postale communale. Mais une plus grande amplitude horaire d'ouverture est d'ors et déjà envisagée.

Restera à développer et à faire vivre, avec tous les habitants, ce nouveau lieu commercial et postal.

Comité des Fêtes : une beau Vide Grenier malgré la pluie

"Le mythique vide-greniers de pâques de Cressensac a eu lieu le dimanche 31 mars.



Une centaine d'exposants ont répondu présents à l'invitation du comité des fêtes de Cressensac, dont une dizaine d'annulations. La journée a été un peu bouleversée par la pluie, en revanche quelques rayons de soleil ont fait leurs apparitions pour le grand plaisir de tous les badauds et chineurs en ce jour de Pâques.

Emmaüs était aussi présent afin de permettre aux autres exposants de faire des dons sur les invendus de la journée. Les membres d'Emmaüs ont été satisfait de cette journée avec une récolte de 15m3 de dons au total.




Le comité des fêtes a proposé diverses activités, buvette, restauration, chasse aux œufs, stand maquillage pour les plus petits... Dans une bonne ambiance animée par tous nos membres et bénévoles qui donnent de leur temps pour perpétuer cette tradition du vide-greniers. Le bilan est plutôt positif.

Le comité souhaite faire vivre notre village et de le faire découvrir, nous allons créer de nouveaux événements afin de dynamiser celui-ci pour le rendre plus vivant.

Si vous désirez nous rejoindre, tous nouveaux volontaires sont les bienvenus, rapprocher vous du bureau actuel."

Natacha Cessac




MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS
SGA
DIRECTION DE SERVICE NATIONAL

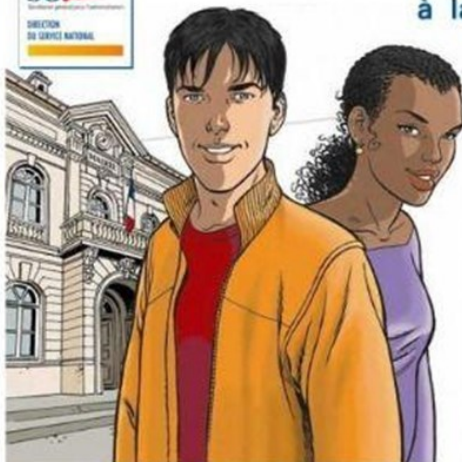
Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile



OBJECTIF CITOYEN
www.defense.gouv.fr/JDC



Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Randonnées Pédestres



Depuis 39 ans, des randonnées sont organisées au départ de Cazillac chaque mardi et vendredi après midi dans un rayon d'une trentaine de kilomètres. Au fil des années, ce groupe d'amis s'est étoffé, il compte aujourd'hui une soixantaine de randonneurs issus de 16 villages dont une vingtaine de la commune. Pas d'inscription, pas de contrainte hormis l'heure du départ qu'il faut bien évidemment respecter. Ceux qui le souhaitent sont informés, la veille, par SMS, des principales informations sur la randonnée du lendemain. Au-delà des balades d'une

dizaine de km le mardi avec un faible dénivelé et avec un peu plus de densité le vendredi, c'est une manière de se retrouver en visitant le territoire autrement, en observant et découvrant la riche faune et flore locale. Ecouter Alain, connaisseur éclairé qui mène des groupes depuis de nombreuses années, montrer et expliquer un zygène de la Filipendule ou une pézize orangée, quel plaisir ! Randonner certes, mais se cultiver aussi, en se remémorant l'histoire riche et variée de notre territoire où la Vicomté de Turenne est omniprésente. Parfois, au détour d'un sentier se révèle un paysage incroyable ou un des nombreux trésors dont fourmillent notre patrimoine quercynois. Chaque année, à pareille époque, le groupe d'amis se retrouve dans un restaurant du territoire, il y a quelques jours c'était à La Table de Faden à Saint-Michel-de-Bannières où chacun a pu se rappeler les souvenirs de l'année écoulée autour d'un frugal repas.

Jean-François Salze



Gymnastique Volontaire

A ce jour, la section de Gymnastique Volontaire compte 49 licenciés. Tout au long de cette année, nous avons accueilli de nouveaux adhérents.

La fréquentation des séances a été très régulière.

La saison va se terminer, après une séance écourtée, par un repas clôture partagé le Jeudi 27 Juin 2024 qui sera suivi d'une tombola.

Après 2 mois de vacances, les cours reprendront début Septembre. Nous vous attendons dès la rentrée.

Pour tous renseignements : 06.83.96.60.52 ou gvcres-sensac@gmail.com



de

Fédération Française

EPGV

ASSOCIATION DU MOULIN D'ANTOINE : une belle année en perspective

Quand la nature s'éveille après le sommeil hivernal, c'est l'heure pour les mouliniers d'organiser des séances de dénoisillage pour séparer coquilles et cerneaux de noix afin de préparer la matière première à utiliser lors la fabrication estivale de l'huile de noix. C'est ainsi que les amis de l'association et tous ceux qui apprécient les soirées d'écaillage ou de dénoisillage, comme jadis le faisaient nos anciens à la veillée, se sont retrouvés dans la salle polyvalente de L'Hôpital Saint-Jean pour des moments conviviaux et appréciés surtout lors des dégustations des pâtisseries confectionnés par les moulinières.

Les cerneaux ont aussitôt été mis sous vide alimentaire par une nouvelle machine dont c'était le baptême du feu.

Conformément aux années précédentes, des démonstrations de fabrication d'huile de noix vont avoir lieu :

- pour la journée des Moulins et du petit patrimoine, dimanche 23 juin de 10h à midi,
- lors de la fête nationale de 10h à midi,



- pendant le marché gourmand communal, mercredi 14 août à partir de 19h30,

dimanche 15 septembre de 10h à midi.

Ce même jour à midi, aura lieu le traditionnel repas de l'association ouvert, il va de soi, à tous les habitants et leurs amis.

Avant la saison froide ou plus précisément cette année la saison des pluies, les mouliniers avaient quitté leur tablier pour s'équiper de vêtements de travail afin d'aménager le sol du Moulin. Le sol en béton brut a été remplacé par un carrelage en travertin. Pendant une semaine, les mouliniers ont mesuré, découpé, enduit le sol et posé les dalles dans une ambiance chaleureuse sous la direction de Maurice qui pour l'occasion avait laissé de côté la comptabilité pour faire profiter toute l'équipe de ses compétences dans l'art de la maçonnerie.

Dans les prochaines semaines, la pose de gouttières demi-rondes sous le toit et de descentes pluviales aux couleurs adaptées viendront compléter cette rénovation de la structure du Moulin. Avec la roche sédimentaire calcaire posée au sol, l'ensemble, va donner au Moulin d'Antoine un aspect plus agréable et contribuera à la mise en valeur de ce patrimoine communal qui nous est cher.

Jean-François Salze

AGENDA

CINE BELLE ETOILE : Jeudi 11 juillet 2024

Marché Gourmand de l'ACI : Vendredi 2 Août 2024

Marché Gourmand Communal : Mercredi 14 Août 2024

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Lalie DELMAS le 01 octobre 2023
Jade, Luna, Krystelle CAIGNARD le 29 mars 2023
Lucas, Gilles CLERC le 21 avril 2024
Justin, Claude, Didier SARRALIE le 23 mai 2024

*Toutes nos félicitations
aux heureux parents*

Mariage :

Paul Marcus FIRTH avec Helen Victoria BEVINGTON le 12 avril 2024
Gil Miguel AGUIAR APOLONIO DE OLIVEIRA avec Marine, Micheline, Stéphanie TOMASZEWSKI le 18 mai 2024
Mathieu DEBARBAT avec Charlène Simone Thérèse COPPÉ le 18 mai 2024

*Toutes nos félicitations
aux mariés*

Ils nous ont quittés :

René SOURZAT le 14 octobre 2023
Christiane LISSAT née BRUGIER le 27 octobre 2023
Guillaume dit Roger LACOSTE le 3 décembre 2023
Joëlle TERRACOL le 1^{er} janvier 2024
Paul LAYMARIE le 06 janvier 2024
Odette BOURGOGNON née GILARDEAU le 16 février 2024
Eliane, Emilienne FOURNY née LENGLET le 11 mars 2024
Claude BREUIL le 02 avril 2024
Alice Suzanne BAUSSIEN le 05 avril 2024
Denise MALARD née SOULEILLE le 07 avril 2024
Chantal LEVIEUX le 14 avril 2024
Christiane FILLEUL née BOSREDON le 12 mai 2024
Jean BEYNE le 15 mai 2024
Jean TOURNET le 24 mai 2024

Toutes nos condoléances aux familles

CRESENSAC-SARRAZAC PRATIQUE

La Poste à Cressensac

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h10 à 17h10

☎ 3631

L'Agence postale à L'Hôpital Saint-Jean

Lundi et vendredi de 13h30 à 16h00 et Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00
Samedi de 9h à 12h15

☎ 05 65 37 70 30

Épicerie communale de L'Hôpital Saint-Jean

Tous les jours de 8h30 à 12h sauf le mercredi

☎ 06 07 08 28 66

Médiathèque Roger SOL

Mardi 13h30 à 17h30, mercredi 9h à 12h et 13h30 à 17h30
premier samedi du mois 9h30 à 12 h

☎ 05 65 32 29 23